

## 1. Aujourd'hui : semaine de 4,5 jours :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Maternelles	8h30 > 11h30	8h30 > 11h30	9h00 > 12h00	8h30 > 11h30	8h30 > 11h30
Elémentaire	8h30 > 12h00	8h30 > 12h00	9h00 > 12h00	8h30 > 12h00	8h30 > 12h00
Maternelles	13h30 > 15h45	13h30 > 15h45		13h30 > 15h45	13h30 > 15h45
Elémentaire	14h00 > 15h45	14h00 > 15h45		14h00 > 15h45	14h00 > 15h45

Décalage à la pause méridienne de 30 mn entre maternelles et élémentaires :

En 2014, souhait de l'éducation nationale (inspectrice et enseignants) **d'avoir plus de temps le matin pour les apprentissages fondamentaux**

En 2015, décalage créé car les maternelles avaient du mal à suivre 3h30. Peu de parents (une dizaine par groupe scolaire de mémoire) sont concernés et attendent 30 mn à cause de ce décalage.

Pas de récréation l'après-midi et 15 mn le matin (mais en réel plutôt entre 20 et 25 mn) ; donc temps effectif de **22h45 d'apprentissages dans la semaine** (mais en réel plutôt 22h15) : 3h15 le matin sauf 2h45 le mercredi et 1h45 l'après-midi chaque jour ; soit 15h45 le matin et 7h00 l'après-midi dans la semaine.

Après 15h45, 2 temps d'accueil :

1. de 15h45 à 17h15 : NAP (Nouvelles activités péri-scolaires) ; Aide aux devoirs (« étude ») ; Accueil 1. Seul l'accueil 1 permet de récupérer son enfant à tout moment.
2. de 17h15 à 18h45 avec possibilité de venir chercher son enfant à tout moment.

2 points sont intéressants pour favoriser les apprentissages : **la matinée plus longue qui permet de se concentrer sur les apprentissages fondamentaux** ; la fin du temps scolaire à 15h45 qui permet **d'avoir plus de temps de détente**, en tout cas mieux réparti que sur 4 jours.

## 2. Possibilité de passer à 4 jours si souhait de la majorité des parents :

Les 3 heures du mercredi matin seront à répartir sur les après-midis, ce qui entraînera une sortie à 16h30. Il faudra donc avoir un temps de récréation l'après-midi.

Points à conserver pour le temps scolaire :

- **Garder un temps plus important le matin pour les apprentissages fondamentaux** : c'était le souhait des acteurs de l'éducation nationale (inspection et enseignants). C'est aussi permettre à tous (et donc aussi à ceux qui en ont le plus besoin ; problèmes de concentration, de rapidité, faible soutien familial, etc...) d'avoir les conditions les plus favorables possibles pour ces apprentissages fondamentaux
- D'autre part, il est important de **conserver les 22h45 effectives de temps d'apprentissage** (22h15 en réel)

Point d'attention pour ce temps scolaire : Comment avoir ces 22h45 de temps d'apprentissage ?

Temps d'apprentissages avec 10 mn de récréation (pour se rapprocher des 22h45 actuelles)						
	Lundi	Mardi		Jeudi	Vendredi	Total
Matin	03:20	03:20		03:20	03:20	13:20
Après-midi	02:20	02:20		02:20	02:20	09:20
						22:40
Temps d'apprentissages avec 15 mn de récréation (même temps de récréation qu'actuellement)						
Matin	03:15	03:15		03:15	03:15	13:00
Après-midi	02:15	02:15		02:15	02:15	09:00
						22:00
						22:45 en 2020-2021
Temps d'apprentissages avec 20 mn de récréation (durée réelle de récréation actuelle)						
Matin	03:10	03:10		03:10	03:10	12:40
Après-midi	02:10	02:10		02:10	02:10	08:40
						21:20
						22:15 en 2020-2021

Pour conserver le même temps d'apprentissages de 22h45, il faudrait réduire les 2 récréations à 10 minutes. On aurait alors 22h40 de temps d'apprentissages.

C'est trop peu pour les enfants que ce soit élémentaire ou maternelle.

En prenant 15 minutes de récréation, on arrive à 22h00, soit bien moins que les 22h45 réglementaires et même moins que les 22h15 réelles.

Avec 20 minutes de récréation (durée réelle de récréation actuelle), on aurait donc 21h20 de temps d'apprentissages.

**En conclusion, le passage à 4 jours réduit le temps d'apprentissages de 45 minutes** si on considère que 15 mn de récréation sont nécessaires (mais pas plus).

#### Points à conserver pour les NAP :

Conserver les **NAP qui sont appréciés des parents et des enfants.**

Garder la possibilité d'avoir 2 temps d'accueil (accueil 1 / aide aux devoirs / NAP puis accueil 2), ce qui permet, notamment dans le deuxième temps, aux parents de récupérer les enfants à tout moment, par exemple à partir de 18h00. Si on souhaite avoir un temps de NAP profitable, il faut leur conserver 1h30.

#### Points à conserver pour l'accueil du mercredi :

**Conserver la possibilité de récupérer son enfant à 12h30 et/ou à 14h00** : en effet, beaucoup de parents travaillent désormais à 90 % et souhaitent récupérer leur enfant le mercredi après-midi.

#### Points à améliorer ou créer pour l'accueil du mercredi :

**Adapter le projet éducatif des centres de loisirs** afin que les enfants fréquentant le centre toute la journée aient des activités qui leur soient profitables. Ceci pourra être favorisé par le fait que les activités peuvent être planifiées sur toute la journée et pas seulement le mercredi après-midi.

Il faudrait faire en sorte que **les enfants puissent être inscrits dans une activité culturelle ou sportive de la ville et le reste du temps, au centre de loisirs.** A la MJC de Chaville, les enfants qui pratiquent une activité peuvent accéder à une ludothèque pour couvrir toute une demi-journée, il y a aussi la possibilité 'La tête aux pieds' qui fait le lien entre la MJC et l'association sportive en permettant de pratiquer une activité culturelle au cours d'une demi-journée et une activité sportive sur l'autre demi-journée avec prise en charge de 8h30 à 18h.